

le JDA

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

SEPT. OCTOBRE 2026 — N°69

EN TROTTINETTE, LA SÉCURITÉ N'EST PAS UNE OPTION !

➤ DANS CE NUMÉRO

FÊTE DES NIEULLES P.8&9

3 jours de fête

Découvrez le programme de cette édition 2026.

RÉSEAU BUS ILÉVIA P.10&11

Du changement sur les lignes

Lianes, lignes Express ou Citadine, on vous dit tout sur les nouveaux itinéraires qui desservent la Ville.



ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

Retour en images...



1



2



3



4



5



6

1. ALORS ON DANSE ! En juin dernier, vous étiez nombreux·ses à danser dans les rues de la Ville à l'occasion de la fête de la musique.

2. COURSE FOLLE ! Le 28 juin dernier, de nombreux·ses participant·e·s se sont élancé·e·s sur la piste du RedBull Vél'eau ! 87 mètres d'obstacles pour la première édition française de cet événement !

3. REMARQUABLE. Rouge Harley, artiste peintre, s'est inspirée des origines historiques de la Ville pour concevoir une fresque le long de la promenade Gérard Haesebroeck. À voir absolument !

4. À BICYCLETTE. Plusieurs adeptes du deux roues ont participé aux balades de 20 km proposées par le Service des sports de la Ville en juillet et août.

5. DEVOIR DE MÉMOIRE. Le 14 juillet dernier, l'Équipe municipale s'est réunie devant le monument aux morts pour rendre hommage à celles et ceux qui ont marqué notre histoire.

6. S'AMUSER. Pas moins de 828 enfants se sont créés des souvenirs et des amitiés aux centres de loisirs cet été.



Une rentrée qui rassemble, une ville qui avance !

Chère Armentéroise, cher Armentérois,

La rentrée est toujours un moment particulier : elle remet en mouvement nos écoles, nos équipements, nos rues et toute la vie de la ville. D'abord et avant tout, je veux souhaiter une très belle rentrée à l'ensemble des élèves et étudiants, à leurs familles, aux enseignants et aux personnels qui les accompagnent.

Parce que l'éducation est un investissement essentiel pour l'avenir, nos établissements scolaires communaux ont bénéficié de travaux durant l'été à l'image (mais pas uniquement) de Jean Macé à travers la rénovation de la toiture, des chéneaux et de l'isolation des combles, de nouvelles fenêtres de toit et des volets roulants améliorant le confort des enfants et des équipes. Mon objectif est clair : agir utilement et offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour apprendre et grandir.

Cette rentrée est aussi celle d'une ville qui vit pleinement : Fête des Nieulles, Journées du patrimoine, Color Run d'Octobre Rose, Nuit du jazz et des bibliothèques... Autant de rendez-vous qui nous rassembleront, créeront du lien et feront vivre nos valeurs communes. Dans une époque où les divisions sont trop souvent mises en avant, je veux défendre tout ce qui rapproche les habitants et fait d'Armentières une ville à taille humaine, fraternelle et vivante.

« Dans une époque où les divisions sont trop souvent mises en avant, je veux défendre tout ce qui rapproche les habitants... »

Une ville agréable est aussi une ville où chacun respecte l'autre. C'est dans cet esprit que j'ai pris, avant l'été, un arrêté municipal renforçant les règles d'usage des trottinettes. Cette initiative a été suivie par plusieurs maires voisins, avant que le Préfet ne généralise à son tour des mesures de sécurité à l'échelle de notre département. La chronologie est claire : j'ai pris les devants à Armentières face à des comportements dangereux trop fréquents. Nos trottoirs doivent rester sûrs pour les piétons, notamment les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Je veux être bien compris : si les règles ne sont pas respectées, la verbalisation sera appliquée.

Sur les projets urbains et notamment le logement, je veux aussi préciser le rôle du maire et rappeler les règles d'urbanisme auxquelles mes décisions restent obligatoirement soumises.

Enfin, je veux saluer celles et ceux qui reprennent le chemin de leur association, de leur club ou de leur engagement bénévole. Sport, culture, solidarité : cette énergie donnée aux autres mérite reconnaissance et soutien de la Ville.

Mon cap reste le même : faire d'Armentières une ville qui protège sans opposer, qui investit sans promettre l'impossible, qui écoute sans renoncer à décider, et qui place l'humain au cœur de chaque choix.

J'aborde cette rentrée à vos côtés avec exigence, confiance et enthousiasme !

Jean-Michel MONPAYS

Votre Maire

MUSIQUE & CINÉMA

À la médiathèque, un nouveau comité !

La médiathèque l'Albatros lance un nouveau rendez-vous pour les amateurs de musique et de cinéma. Le premier comité se tiendra le samedi 10 octobre.

Vous êtes à l'affût des sorties ciné le mercredi ? Vous aimez partager vos dernières découvertes musicales ? Bref, vous aimez discuter cinéma et musique ? La médiathèque l'Albatros vous invite à rejoindre son nouveau comité musique et cinéma ! Ouvert aux adultes (à partir de 18 ans) et limité à 10 participants, ce rendez-vous se déroulera tous les mois et demi.

Le premier comité, le samedi 10 octobre de 10h à 12h, permettra de découvrir son fonctionnement. Les participants repartiront avec un CD et un DVD, qu'ils présenteront lors de la séance suivante à travers un court avis, publié également sur la page Facebook de l'Albatros. Animés par l'équipe de la médiathèque, ces échanges se veulent avant tout conviviaux et bienveillants, autour d'une boisson chaude et de quelques gourmandises. ●

→ Inscription auprès d'Armelle, Sébastien ou Franck, à la médiathèque, par téléphone : 03 61 76 04 63 ou 03 61 76 04 61, ou par mail : albatros@ville-arentieres.fr.



EN BREF

➤ CHORALE

La chorale *Bonne Nouvelle* vous invite à sa première répétition de l'année ! L'occasion de découvrir comment se déroule une répétition et, pourquoi pas, vous essayer à la chanson ! La chorale recherche des voix femmes et hommes à partir de 15 ans.

• Mercredi 2 septembre à 20h, salle Alain Lebleu : 16 rue des Capucins (place Victor Hugo)

➤ BRIDGE

Le cercle de bridge de la Lys sera présent le 7 septembre et le 5 octobre à la Maison des seniors afin de faire découvrir aux aînés qui le désirent le plaisir du jeu de bridge.

• De 14h à 17h30, au 57 rue Paul Bert (Cité culturelle)

➤ REPAS DANSANT

Le comité de quartier de la route d'Houplines organise un grand repas dansant au Foyer restaurant. Une bonne ambiance garantie grâce à la présence du groupe *Epsilon* ! Tarif normal : 28 € ; Tarif préférentiel : 7 € (Réservé aux aînés du quartier de plus de 65 ans)

Inscriptions avant le 5 octobre au : 06 08 85 22 58 ou à : comiteroutheouplines@laposte.net.

• Dimanche 11 octobre à 12h, Foyer restaurant, allée des Maréchaux

JEUNESSE



→ Accessible et gratuit pour tous les jeunes de 11 à 18 ans, interdit aux parents

→ Restauration à la buvette des SOA Basket-ball toute la soirée

Festi'jeunes : l'événement 100% jeunes revient

L'an dernier, 350 jeunes armentériens se sont déplacé-e-s au Complexe sportif... Ils et elles y sont de nouveau convié-e-s le 17 octobre pour la seconde édition du Festi'jeunes, un événement qui leur est intégralement consacré.

Forts de leur première édition en 2025, le Service Jeunesse de la Ville, les centres sociaux (Salengro et 4 Saisons) et le Club Léo Lagrange sont d'ores et déjà prêts pour le samedi 17 octobre : « Nous avons organisé des rencontres avec quelques jeunes qui sont devenus les ambassadeurs du Festi'jeunes. Ils se font le relais entre les ados des différents quartiers et la Mairie pour présenter leurs attentes et leurs souhaits quant à cet événement qui leur est dédié. Il nous semblait évident de les consulter » souligne Ahmed OURAGHI, conseiller délégué à la jeunesse, aux centres sociaux, à la prévention de la santé et au handicap.

Dès 14h, les portes des salles Alice Milliat et Paoline Ekambi s'ouvriront pour huit heures non stop d'activités en tout genre. Du sport pour tous avec du chase tag, du basket-ball, du tennis de table, du foot mais aussi une double faucheuse et des compétitions ardues sur le mur des champions... Fous rire garantis !

Entre deux exploits sportifs, les jeunes pourront s'adonner à la customisation ou la création de badges, pendant que d'autres libéreront leur créativité sur le mur d'expression ou s'affronteront aux jeux vidéos, au flipper et sur la borne d'arcade. Un atelier photos et un photobooth 360° permettront d'immortaliser ces précieux instants. Sans oublier le coin make up et henné qui sera installé pour celles et ceux qui voudront se maquiller en vue de la mega soirée ! Les commandes ont d'ailleurs été confiées à DJ Serom qui mettra le feu à la piste de 19 à 22h. Vous l'aurez compris, le Festi'jeunes c'est LA soirée à ne pas manquer... ●



SANTÉ

Une vague de couleurs pour soutenir la recherche !



Inscriptions via
le QR code

La traditionnelle Color run revient à Armentières samedi 26 septembre. Dès 13h30, rendez-vous place Saint-Vaast pour un après-midi solidaire et festif au profit de la recherche pour lutter contre le cancer du sein, dans le cadre d'Octobre rose.

Après avoir rassemblé plus de 1 500 participants l'an dernier, la Color Run revient avec un parcours de 5 km et un circuit plus court, adapté aux familles. Les marcheurs s'élanceront à 14h30, suivis des coureurs à 15h. Tout au long de l'après-midi, un village santé réunira de nombreux partenaires engagés dans la prévention, le dépistage et l'accompagnement. Côté animations, les associations *Too Dance* et *les Chrystalizes* rythmeront l'événement. Une buvette, une tombola et un photobooth seront également proposés. Venez nombreux.ses ! ●

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un rendez-vous pour apprendre à mieux partager la route

Le 23 septembre, on parlera sécurité routière au Centre social Salengro : ateliers, démonstrations, simulateurs et rencontres permettront de sensibiliser petits et grands aux bons comportements sur la route.

Rendez-vous le mercredi 23 septembre de 13h30 à 17h au Centre social Salengro, rue Jean-Baptiste Lebas, pour un événement gratuit et ouvert à toutes et tous consacré au partage de la route à tout âge. Tout au long de l'après-midi, le public pourra participer à de nombreux ateliers : simulateurs de conduite (voiture, deux roues et tonneau), parcours alcool et drogue, réactiomètre, initiation à la sécurité à vélo, démonstration de désincarcération par le SDIS, ainsi qu'aux gestes qui sauvent avec la Protection civile.

Plusieurs partenaires seront présents pour échanger avec le public autour de la prévention santé, de l'assurance ou encore de l'apprentissage de la conduite. Un espace d'expression libre et un espace de convivialité viendront compléter ce rendez-vous placé sous le signe de la prévention.

Que l'on soit piéton, automobiliste ou usager de deux roues, chacun.e est invité.e à venir tester, apprendre et partager les bons réflexes pour une utilisation de l'espace public plus sûre et plus agréable ! ●



PARENTALITÉ

Conférence : les 1 000 premiers jours de l'enfant

Le jeudi 1^{er} octobre 2026, la salle Marie Lecocq accueillera une journée d'informations organisée par le Rotary club autour de la parentalité.

Comment le cerveau des tout-petits se développe-t-il ? Quelles sont les nouvelles recommandations sur le sommeil, l'alimentation, les émotions ou les écrans ? Pour faire le point en toute bienveillance, le Rotary club d'Armentières convie futurs parents, parents, grands-parents et professionnels de la petite enfance à un temps fort d'échange intergénérationnel.

SANTÉ, PRÉVENTION & PARENTALITÉ

La journée débutera à 14h avec l'ouverture d'un village composés de nombreux partenaires. Tout l'après-midi, des professionnels et acteurs locaux de la santé, de la prévention et de la parentalité proposeront des stands et des animations pour répondre aux questions des familles. À 18h30, le Pr Laurent Storme, chef du service de néonatalogie au CHRU de Lille et membre de la commission nationale des 1 000 premiers jours, animera une conférence suivie d'un temps d'échanges avec le public. •

→ Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les organisateurs par téléphone au 06 86 68 26 19 ou par courriel à l'adresse martine.dubreu@sfr.fr. Événement gratuit sur inscription, flashez le QR-code ci-contre :



SENIORS

Des cours de self-défense pour nos seniors

L'association de budo kwan d'Armentières et la Maison des seniors de la Ville proposent une activité de self-défense tous les jeudis matin, spécialement adaptée aux 55 ans et plus.

Savoir réagir face à une situation imprévue, anticiper les embûches du quotidien et conserver une bonne mobilité : tels sont les objectifs de l'activité de self-défense proposée par la Maison des seniors de la Ville et l'association de budo kwan au Dojo du complexe sportif Jean Zay. Conçu sur mesure pour les plus de 55 ans, ce cours permet d'acquérir des réflexes utiles tout en travaillant son équilibre et sa condition physique dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Il ne s'agit pas ici de rechercher la performance sportive, mais d'assimiler des techniques de défense douces, efficaces et accessibles à toutes et tous, quel que soit votre niveau d'agilité initial. Outre l'aspect préventif et physique, ces rendez-vous hebdomadaires constituent une excellente opportunité de rompre l'isolement, de tisser des liens amicaux et d'entretenir la confiance en soi. •

→ Gratuit sur inscription auprès de la Maison des seniors par téléphone au 03 61 76 08 57 ou par mail : seniors@ville-armentieres.fr



EN BREF

➤ DON DU SANG

L'association des donneurs de sang d'Armentières organise une collecte le jeudi 24 septembre à l'EPSM et le vendredi 23 octobre à la Maison du temps libre, de 15h à 19h. On compte sur vous !

• *Rendez-vous en ligne :*
www.dondesang.efs.sante.fr

➤ THÉÂTRE

Venez rencontrer l'équipe de l'Ouroboros, découvrir les ateliers théâtre hebdomadaires ainsi que le programme des stages pour cette saison 2026/2027. L'occasion peut-être de vous inscrire et de rejoindre une association culturelle qui cherche à rendre le théâtre accessible au plus grand nombre.

Contact : louoroboros.cie@gmail.com
ou au 07 83 40 43 38

• *Jeudi 10 septembre - 19h - Foyer Messines*

➤ CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Le service des Conseillers numériques de la Ville ferme temporairement ses portes. Durant cette période, les accompagnements individuels, permanences, ateliers collectifs et interventions extérieures ne pourront être assurés. La date de réouverture vous sera communiquée prochainement.

• *Plus d'infos sur www.ville-armentieres.fr*

➤ TESTATHLON

Digest Science organise la 21^e édition de son Testathlon, le dimanche 11 octobre au Prés du Hem ! Au programme : Vétathlon, randonnée et course à pied selon vos envies mais surtout, soutenir la recherche sur les maladies digestives.

• *Plus d'infos en scannant le QR code ci-contre*





Pour une rentrée classe !

Comme chaque année, la Ville a profité de l'absence estivale des élèves pour poursuivre la rénovation des bâtiments scolaires. Le 1^{er} septembre, les quelques 1 900 élèves ont repris le chemin de l'école publique dans un cadre agréable et sécurisé.

DES RÉNOVATIONS CIBLÉES

Les établissements de la commune ont bénéficié de rénovations pour améliorer le confort et les équipements du quotidien. Des interventions sur les systèmes de chauffage à l'école Gambetta ou de ventilation et de cuisine au Foyer restaurant assurent une meilleure performance énergétique. Par ailleurs, des aménagements intérieurs et extérieurs tels que la réfection des sols, des



travaux de peinture, la pose de nouvelles fenêtres, la rénovation des sanitaires ou la sécurisation des accès avec clôtures et portails, ont été déployés dans les écoles Léo-Lagrange, Blum maternelle et Anatole-France. De quoi garantir aux élèves et à l'équipe éducative des espaces d'apprentissage toujours plus accueillants et confortables.

À L'ÉCOLE JEAN-MACÉ

Durant les vacances d'été, la Ville a procédé au remplacement de la couverture datant des années 50 et des chêneaux. Ces travaux garantissent aujourd'hui l'étanchéité totale du bâtiment. Par ailleurs, le changement climatique étant bien au cœur des préoccupations, les nouveaux velux des classes installées sous les combles et exposées sud, bénéficient d'une protection anti-chaaleur, pour faire face à la hausse des températures. Coté cour, les marches ainsi que les pavés de l'espace récréatif ont été supprimés au profit d'un enrobé lisse, assurant ainsi une accessibilité optimale pour tous. Une isolation thermique des combles a été prévue pour compléter le dispositif.



APPRENDRE EN S'AMUSANT

De nombreuses activités pédagogiques sont proposées aux classes toute l'année en étroite collaboration avec différents services de la Ville, en privilégiant une approche active où l'apprentissage passe par l'expérimentation et le jeu : « *Nous avons à cœur de pouvoir enrichir les enseignements en proposant des actions qui permettent au corps enseignant d'approfondir certaines thématiques. Entre découvertes culturelles, activités sportives ou atelier autour du développement durable, nos équipes adaptent leurs interventions pour rendre chaque projet vivant* » explique Céline Leroux, adjointe au Maire aux politiques éducatives. •

La BD s'invite à **la Fête des Nieuilles !**

Trois jours de festivités autour de l'univers de la bande dessinée vous attendent du 11 au 13 septembre à l'occasion de notre traditionnelle fête des Nieuilles. Au programme :

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Élection de la Reine et ses Demoiselles

Les 6 prétendantes sélectionnées par vos votes feront face au jury et aux seniors lors de la journée de l'élection qui aura lieu aux Près du Hem. Suivez-nous en direct sur les réseaux sociaux pour découvrir notre nouvelle Ambassadrice et ses Demoiselles !

📍 **Près du Hem**

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Soirée électro

En ouverture de cette édition 2026, Art Point M investit la place Saint-Vaast pour une grande soirée consacrée aux musiques électroniques. Mêlant DJ sets et performances visuelles, elle enflammera le centre-ville et vous invitera à la fête et à la danse. Laissez-vous emporter par l'énergie musicale et créative d'artistes portés par cette association incontournable de la scène électro.

€ **Gratuit, ouvert à toutes et tous**

📍 **Place Saint-Vaast**

🕒 **Dès 19h00**

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

La braderie

Profitez d'une balade en centre-ville pour faire de bonnes affaires et chiner à prix minis ! Rendez-vous dans les rues du centre : de Lille, de Dunkerque, du Président Kennedy...

📍 **Centre-ville**

🕒 **De 12h à 18h**



SAMEDI 12 SEPTEMBRE (SUITE)

C'est l'heure du couronnement !

De Arendelle à l'hôtel de Ville il n'y a qu'un pas ! Princesses et princes, vous êtes cordialement invités à venir assister au couronnement de la Reine et ses Demoiselles. Parez vous de vos plus belles tenues et préparez vos accessoires avec l'aide des petites mains de la Reine au pied de notre Beffroi royal.

Maquillage, Ateliers DIY, couronnes et accessoires de la royauté

🕒 Gratuit sur inscription au 03 61 76 20 44 ou 03 61 76 21 16

📍 Hôtel de Ville

🕒 De 14h à 16h

👶 Dès 4 ans

Couronnement de la Reine et ses Demoiselles

📍 Place du Général de Gaulle

🕒 À 16h



Rendez-vous au Jardin des Portes de France

Une belle soirée de fête se profile au Jardin des Portes de France avec un concert et un Feu d'artifice initialement prévu le 14 juillet puis reporté aux Nieulles pour cause de sécheresse.

Concert de « The BEAST »

Le plaisir de retrouver de bons titres rock d'hier et d'aujourd'hui en live avec buvette & petite restauration proposés par le Comité de quartier du Bizet

🕒 À 19h00

Feu d'artifice

Un superbe spectacle pyrotechnique confié par la ville aux artistes artificiers de la compagnie POK.

🕒 À 22h00

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

La parade

Lucky Luke, Tintin & Milou et les grandes stars de l'univers de la bande-dessinée vous donnent rendez-vous pour une parade fantastique au départ du quartier du Bizet jusqu'au centre-ville. De nombreux groupes locaux et des compagnies issues des arts de la rue s'emparent de la Ville pour une après-midi festive et conviviale. Cette édition 2026 nous promet un défilé plus fluide et sans aucun point d'arrêt, rythmé par des groupes musicaux aux côtés des troupes locales, tandis qu'une animation musicale vous fera patienter place du Général de Gaulle avant le flashmob final à partager au pied de l'Hôtel de Ville.

🕒 Dès 14h30

📍 Le parcours :

Départ rue du Maréchal Joffre, avenue Marc Sangnier (tronçon avenue Léon Blum / avenue Marc Sangnier), rue des Fusillés, place du marché aux toiles, rue du Docteur Chocquet, rue de Dunkerque (tronçon Rue Chocquet / Place du général de Gaulle), rue du maréchal Foch, rue Bayart (tronçon rue Sadi Carnot / rue du Maréchal Foch), rue Sadi Carnot (tronçon rue Bayart / Place du général de Gaulle), rue St Vaast, rue Charles Conem, arrivée place du Général de Gaulle.

Flash mob et Jet des Nieulles

En compagnie des groupes locaux de la parade, participez à un flashmob géant au terme de la parade, au pied de l'Hôtel de Ville. Comment ? Rien de plus simple : rendez-vous sur la page Facebook de la ville fin août pour découvrir la chorégraphie très simple, concoctée par la Compagnie Improbable. Puis récoltez vos Nieulles semées des fenêtres de l'Hôtel de ville !

📍 Hôtel de Ville

🕒 Après la parade



Le réseau de bus Ilévia évolue !

Depuis le 31 août, plusieurs lignes du réseau Ilévia ont été réorganisées à Armentières. Objectif : simplifier certains itinéraires, mieux desservir les quartiers et adapter l'offre aux besoins des voyageurs. Voici les principaux changements.

La principale nouveauté concerne la Liane 99 qui empruntera désormais un itinéraire plus direct entre Le Bizet et la station de métro Saint-Philibert, sans passer par le cimetière. Ce dernier sera à présent desservi par la Citadine, désormais appelée Citadine C4, dont le parcours sera élargi jusqu'au quartier Motte-Cordonnier (via le mail vert tout juste sorti de terre par la MEL). Ceci renforcera considérablement la desserte du cimetière avec 33 passages quotidiens.

La Liane 82 conserve son itinéraire entre Armentières et Tourcoing. La ligne 82R, auparavant accessible uniquement sur réservation, circulera désormais librement entre 9h30 et 18h30.

Une nouvelle ligne Express E3 sera également créée pour relier le collège Jean-Rostand à Wervicq-Sud en période scolaire, afin de compléter l'offre sur cet axe.

Enfin, l'actuelle ligne 236 devient la ligne 74 et proposera un trajet plus direct entre les gares d'Armentières et de La Bassée. Les lignes 65, 80 et 81 restent inchangées. ●



← Scannez le QR code pour consulter les nouveaux horaires et le détail des itinéraires.

À retenir...

- Liane 99 : itinéraire plus direct, sans passage par le cimetière.
- Citadine C4 : nouveau nom, desserte renforcée du cimetière et extension vers le quartier Motte-Cordonnier.
- Ligne 82R : plus besoin de réserver pour emprunter la ligne.
- Nouvelle ligne Express E3 : desserte scolaire entre le collège Jean-Rostand et Wervicq-Sud.
- Ligne 236 : devient la ligne 74 avec un parcours simplifié vers La Bassée.
- Les lignes 65, 80 et 81 conservent leur fonctionnement actuel.

Trottinettes électriques : des règles renforcées pour protéger les usagers

Circulation sur les trottoirs, vitesse excessive, absence de casque, transport de passagers... Face à la recrudescence des comportements à risque, Monsieur le Maire a décidé de renforcer les règles applicables aux trottinettes électriques.

Pour garantir un meilleur partage de l'espace public et lutter contre les accidents impliquant des trottinettes électriques, Jean-Michel Monpays, Maire d'Armentières, a pris avant l'été de nouvelles mesures concrètes applicables sur le territoire communal. Les maires des communes environnantes ont suivi cette initiative par ailleurs renforcée ultérieurement par des règles préfectorales de sécurité valables dans le Nord et le Pas-de-Calais.

UNE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ

Si bon nombres de règles applicables aux trottinettes électriques sont déjà prévues par le Code de la route, la Ville a souhaité aller plus loin en instaurant une mesure forte : le port du casque est désormais obligatoire pour tous les conducteurs circulant sur le territoire communal.

Cette décision répond à un objectif simple : limiter les risques de blessures graves en cas de chute ou de collision. L'arrêt rappelle également plusieurs règles essentielles : l'interdiction de circuler sur les trottoirs et les espaces exclusivement réservés aux piétons, la vitesse limitée à 25 km/h, une seule personne par engin, l'interdiction d'utiliser un téléphone tenu en main pendant la conduite, l'interdiction de porter des écouteurs ou des oreillettes, une assurance responsabilité civile obligatoire et la conduite interdite aux moins de 14 ans, conformément au Code de la route.

PÉDAGOGIE ET VERBALISATION

« L'objectif de ces mesures n'est pas d'interdire l'usage des trottinettes électriques, mais d'encourager une pratique responsable et respectueuse des autres usagers ; les accidents et mauvais comportements étant trop fréquents. Les trottoirs doivent rester des espaces sûrs pour les piétons, notamment les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Chacun•e doit pouvoir se déplacer en toute sérénité », déclare Jean-Michel Monpays, Maire de Ville.

Une large campagne de communication sera menée à la rentrée scolaire afin d'informer et prévenir largement habitant•e•s et usagers de ces nouvelles mesures qui, *« si elles ne sont pas respectées, entraîneront la verbalisation des conducteurs réticents »* conclut l'Élu. ●

NUIT DU JAZZ

Ça swing à la Nuit du Jazz !

Le 3 octobre prochain, bars, restaurants et lieux culturels vous ouvrent leurs portes pour une soirée festive et chaleureuse sous le signe des musiques de tous les horizons.

En partenariat avec Jazz en Nord, cet événement musical incontournable du calendrier armentériois, promet une nouvelle fois d'animer les rues de la ville jusqu'au milieu de la nuit.

L'Harmonie du commerce donne le LA

Dès le début de soirée, l'Harmonie du commerce lancera les festivités avec un rassemblement musical convivial dans le jardin de la Médiathèque. Tous les pupitres se rejoindront pour ce prélude au répertoire accessible et dynamique, parfait pour donner le ton de la soirée !

Et après ?

Rendez-vous dans huit lieux de la Ville pour profiter du blues envoûtant aux improvisations contemporaines, en passant par les cadences créoles ou jamaïcaines. Chaque endroit proposera une identité sonore et une harmonie uniques. Laissez-vous porter par les riffs cuivrés et les lignes de basse qui résonneront aux quatre coins du centre-ville en partageant une parenthèse en famille ou entre amis dans les restaurants et bars locaux. ●

Pour retrouver le programme complet, scannez ci-dessous



NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

Cap sur la Méditerranée !

Cuisine, contes et légendes, musique, art de vivre, jeux... Autant d'entrées pour célébrer avec joie, gourmandise et convivialité la diversité des cultures méditerranéennes. C'est du 2 au 4 octobre, à la Médiathèque, pour cette nouvelle édition de la Nuit des bibliothèques.

La 13^{ème} édition de l'événement s'ouvrira vendredi 2 octobre, à 19h, avec la romancière Samira El Ayachi ; une lecture musicale qui célèbre la transmission, la mémoire et la richesse littéraire du bassin méditerranéen.

Mots et musique

Les équipes de notre médiathèque et de la librairie armentérioise *Alpha B* vous donnent rendez-vous pour leur « rentrée littéraire », le lendemain, à 10h (samedi 3 octobre) : une façon originale de découvrir vos prochains livres coup de cœur. Le tempo sera le même entre 20h et 21h avec un bal électro-littéraire ; un DJ set ponctué de lectures d'extraits de romans, à partir d'œuvres d'artistes issus du bassin méditerranéen. Puis à 21h, le concert

d'Hajar Benhsaïm, proposé dans le cadre de la Nuit du Jazz qui se déroulera le même jour (lire ci-dessus), clôturera la journée sous des tonalités orientales.

Humour et détente

L'humour s'invitera à cette Nuit des bibliothèques prolongée avec le spectacle de Laurent Savard, « Le bal des pompiers » le dimanche 4 octobre, à 11h. Un one man show qui abordera l'autisme avec une sensibilité touchante. Le public pourra également profiter en accès libre, tout au long de l'événement, de l'espace de détente « esprit Club Med », de puzzles participatifs et d'installations poétiques qui invitent chacune et chacun à flâner et à contribuer à une grande mémoire collective de la Méditerranée. ●



D'autres animations sont proposées du 2 au 4 octobre. Découvrez la programmation complète en scannant le QR code ci-dessus !

Armentières célèbre *son patrimoine !*

En écho à la double thématique nationale « Patrimoine en péril » et « Bicentenaire de la photographie », la Ville propose un week-end immersif les 19 et 20 septembre prochains pour poser un autre regard sur ce qui nous entoure.

Capturer l'empreinte du temps, préserver la mémoire des bâtiments historiques et révéler la métamorphose du paysage urbain : tel est le fil conducteur de cette édition 2026 des Journées Européennes du Patrimoine.

Un week-end au présent pour parler du passé

Les festivités s'ouvriront sur la promenade Gérard Haesebroeck pour retracer l'histoire de l'ancienne Lys, marquées par l'inauguration de la fresque réaliste signée de la talentueuse artiste Bordelaise, Rouge Hartley, et une performance musicale collective menée par l'artiste Max Van der Vorst, où le public est invité à jouer avec une bouteille en plastique. La

découverte du territoire se poursuivra dimanche lors d'une balade guidée à vélo à la recherche des édifices emblématiques de la ville. Pour les amateurs de défis, un jeu d'enquête immersif permettra de résoudre des énigmes pour sauver le patrimoine en danger. Enfin, le Musée d'histoire locale ouvrira ses portes avec des dispositifs ludiques et interactifs, tout en accueillant au « Balcon » une exposition temporaire dédiée aux œuvres humanistes et gravures de Jean-Marc Forceville. •

Retrouvez la programmation complète ici :



INFORMATIONS PRATIQUES ET RÉSERVATIONS AUPRÈS DE LA DIRECTION DE LA CULTURE :

Par téléphone au 03 61 76 08 47
ou par mail : culture@ville-armentieres.fr





Construire aujourd'hui : *qui décide, selon quelles règles ?*

**Le maire décide-t-il seul de ce qui peut être construit dans la commune ?
Non. Même si c'est lui qui délivre, au final, les permis de construire, il agit
dans un cadre précis.**

Chaque projet est soumis à des règles nationales, fixées par le Code de l'urbanisme, et à des règles locales définies par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et le Plan Local de l'Habitat (PLH) de la MEL. Le PLUi détermine les secteurs constructibles, la hauteur et l'implantation des bâtiments, les espaces naturels à préserver ou les obligations de stationnement. Ces règles s'imposent à tous : particuliers, promoteurs, bailleurs sociaux et collectivités. Le maire ne peut donc ni autoriser un projet qui ne respecte pas les règles, ni refuser un projet conforme selon sa seule appréciation, pas plus qu'il ne peut empêcher des opérations de vente entre les propriétaires privés. Son rôle est de faire appliquer les règles en vigueur.

Chaque projet est examiné par plusieurs services

Avant la délivrance d'un permis de construire, la demande est instruite par le service urbanisme de la Ville, qui en vérifie la conformité et assure la transversalité en interne. Selon le projet, d'autres acteurs sont consultés : assainissement, voirie et réseaux, Enedis, Engie, Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Architecte des Bâtiments de France... Le maire signe la décision finale, mais celle-ci résulte d'une procédure encadrée qui ne dépend pas de lui seul. Chaque nouvelle construction doit aussi répondre à des exigences environnementales : gestion des eaux pluviales, performance énergétique, énergies renouvelables... Lorsqu'un projet ne respecte pas les règles applicables, il doit être modifié ou peut faire l'objet d'un refus motivé.

Construire sans étaler la ville

Aujourd'hui, les projets privilégient les terrains déjà urbanisés ou les friches afin de limiter la consommation d'espaces naturels : c'est le principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Une densification maîtrisée permet ainsi de répondre aux besoins de logements tout en préservant les espaces naturels et en favorisant les espaces verts et les îlots de fraîcheur.

L'exemple des Franges Industrielles

Le futur quartier de la Route d'Houplines illustre cette logique. Aménagé sur de vieilles friches industrielles entre Armentières et Houplines, il permettra de créer de nouveaux logements sans artificialiser de nouveaux espaces naturels. Il supprimera ces cicatrices urbaines disgracieuses pour offrir de larges percées visuelles de respiration et d'ouverture sur les zones vertes du Complexe sportif et de la Lys. •



UN NOUVEL ÉLAN, DANS LE COEUR ET DANS L'ACTION

150 JOURS D'ACTION !

Au cours d'un mandat, le temps compte. Chaque jour doit être utile, chaque décision assumée, chaque engagement suivi. Cette exigence suppose, avant tout, de la proximité avec chacun de vous, de la rigueur et du pragmatisme.

Parce qu'une ville avance bien plus par les actes que par les mots, vos élus du groupe majoritaire sont au travail, pour engager et suivre chaque projet que mérite Armentières.

Au 150e jour de ce mandat, nous voulons donc revenir sur quelques engagements concrets pris devant vous, avec, et pour vous.

D'abord pour nos élèves, qui sont une priorité. De nombreux travaux ont été engagés dans nos établissements scolaires : toitures, peintures, aménagements, mises en conformité, amélioration des espaces extérieurs... Chaque école poursuit ainsi sa transformation afin d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes Armentériens, tout en adaptant durablement notre patrimoine communal aux enjeux climatiques.

Nous souhaitons, à cette occasion, une excellente rentrée 2026 à tous les élèves et étudiants Armentériens ainsi qu'aux différents personnels de nos établissements scolaires !

Ensuite, pour la sécurité et les déplacements de

chacun. La rue du Général LECLERC a été rouverte à la circulation, avec des espaces protégés et dédiés aux piétons comme aux cyclistes. Le mail vert s'achève lui aussi. Il reliera la rue Salengro au boulevard Faidherbe, sécurisera les cheminement des piétons et des cyclistes et permettra d'étendre les trajets de notre Citadine dans un secteur jusqu'ici non desservi. Nous nous y étions engagés.

La sécurité passe aussi par le respect de l'espace public. Avant même les décisions préfectorales, nous avons choisi de réglementer fermement l'usage des trottinettes électriques : casque et assurance obligatoires, interdiction de circuler sur les trottoirs, contrôles renforcés etc. Les premières campagnes de communication, de sensibilisation, tout autant que de verbalisation sont engagées et se poursuivront tout au long de l'année, avec le concours des Polices Municipale et Nationale.

Enfin, et aussi parce qu'Armentières est une ville de traditions et de convivialité, la rentrée sera marquée par l'emblématique Fête des Nieulles. Un moment auquel vous êtes attachés, mais que nous avons voulu faire évoluer en vous écoutant.

Vous l'avez demandé, et nous nous y sommes engagés : bénévoles de nos Comités et associations,

commerçants et services de la Ville sont mobilisés pour vous proposer une programmation enrichie qui verra, notamment, le retour du Concert et une parade dynamisée. Celle-ci doit naturellement répondre aux évolutions et impératifs organisationnels, notamment pour la grande Braderie, dont les horaires ont été adaptés afin de garantir la continuité de la sécurité entre les différents temps de ce week-end festif, qui mobilise de nombreux agents et forces de l'ordre.

Ce rapide bilan d'étape traduit notre volonté de poursuivre l'action avec constance, proximité et un cap clair. Tout ne peut être évoqué ici. Mais, ces quelques exemples illustrent notre méthode : tenir nos engagements, agir concrètement et vous rendre compte.

En 150 jours, beaucoup a été engagé, parfois déjà réalisé. Tout ne se fait pas en quelques mois, mais notre objectif ne change pas : faire avancer Armentières, améliorer votre quotidien et construire notre avenir commun.

Céline LEROUX

Adjointe au Maire et conseillère communautaire
- Politiques éducatives, seniors et jumelages

L'URGENCE D'AGIR POUR ARMENTIÈRES

FÊTE DES NIEULLES 2026 : LES COMMERÇANTS NE DOIVENT PAS PAYER L'ADDITION... ..

Les vacances sont déjà presque terminées et chacun retrouvera, bientôt, son rythme habituel. À Armentières, septembre est aussi le mois de notre fête locale : la Fête des Nieulles, un rendez-vous populaire auquel les habitants sont attachés.

Pendant une dizaine d'années, les Armentériens ont pu assister au grand concert du samedi soir, organisé par Mona FM en concertation avec la Ville. Depuis quelques années, la municipalité a choisi de ne pas reconduire cet événement. Elle l'a remplacé par des solutions de fortune moins ambitieuses. Alors, que nous réserve l'édition 2026 ? À la mi-août, nombreux sont ceux qui s'étonnent de ne toujours pas connaître le programme des festivités. Pour l'instant, la seule information disponible semble être la liste des candidates à l'élection de la reine des Nieulles. Pour le reste, le flou demeure. Selon les informations dont nous disposons, un concert serait prévu le vendredi soir, der-

rière l'Hôtel de ville, et un autre le samedi soir, sans que son lieu soit encore connu. Peut-on sérieusement organiser une fête attendue par toute une ville en informant aussi tardivement les habitants et les commerçants ? À cette incertitude s'ajoute une décision surprenante : la braderie des Nieulles ne commencera qu'à 12 heures ! 4 heures de braderie seulement : rien de mieux pour dissuader exposants et acheteurs... La Ville présente ce changement comme une « expérimentation ». Mais, selon nos informations, la réalité serait tout autre : les effectifs de police municipale et d'ASVP ne seraient pas suffisants pour encadrer simultanément le concert du vendredi soir et la braderie du samedi matin. Si tel est le cas, comment faire passer un manque d'effectifs pour une prétendue volonté de réorganiser différemment la braderie ? Surtout, pourquoi les commerçants devraient-ils faire les frais de cette organisation discutable ? Ils ne sont pas, et ne doivent pas devenir, la variable d'ajuste-

ment des décisions municipales. Comme si cela ne suffisait pas, le stationnement serait interdit en centre-ville dès 6 h 30 le samedi. Les clients ne pourraient donc pas se garer au moment même où les commerces devraient bénéficier de l'animation de la braderie. Pour nos commerçants, c'est une perte sèche. Voilà une curieuse façon de soutenir notre activité économique... Nous avons connu mieux, mais attendons de voir ce que nous réserve cette édition 2026. Une chose est certaine : une fête populaire se prépare avec anticipation, transparence et dans le respect de nos forces vives. Nos commerçants méritent mieux qu'un sacrifice et les Armentériens méritent une fête à la hauteur de leur attente.

Michel PLOUY

Conseiller municipal et communautaire

UNE AUTRE ARMENTIÈRES, UNIE ET SOLIDAIRE

TEXTE NON PARVENU

Maxime MOULIN

Conseiller municipal



Rue du Général Leclerc

*Un nouvel espace partagé entre
piétons, cyclistes, automobilistes
et habitants, avec 34 arbres
récemment plantés.*



ARMENTIERES.fr

